



La MEL à vélo

→ Édition 2024 - 2025

La carte
 • Cycling map
Itinéraires et informations
 • Itineraries & information



Plus d'informations
 → lillemetropole.fr/se-deplacer-velo



Légende

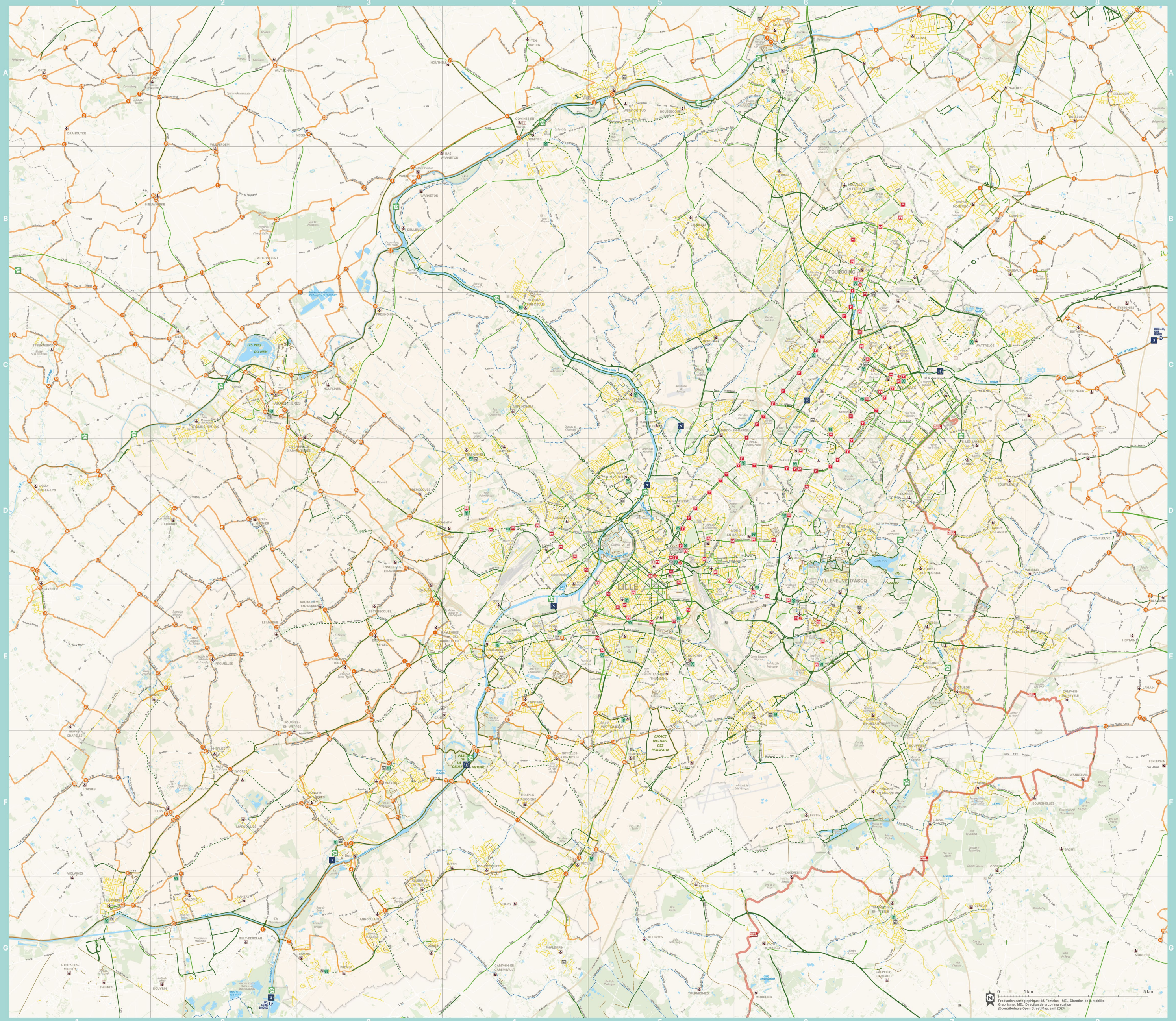
AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
 Bicycle facilities
 Piste cyclable ou voie verte ou couloir bus + vélo
 Cycle path or greenway or cycle busway
 Bande cyclable ou chaudidou*
 Cycle lane
 Chemin cyclable
 Cycle path
 Itinéraire conseillé
 Advised route
 Rue à circulation apaisée
 Traffic-calmed way
 Projet cyclable
 Cycle project

ITINÉAIRES CYCLABLES
 Cycling routes
 Itinéraire européen
 European route
 Itinéraire régional
 Regional route
 Tracé officiel du Paris - Roubaix
 Official route of the legendary Paris - Roubaix race
 Réseau Points-Nœuds
 Numbered-roads cycle network

SERVICES VÉLO
 Bike services
 Agence livéria
 Mobility agency office
 Abri vélo sécurisé
 Secured bike shelter

SE DÉPLACER SANS SA VOITURE
 Moving without your car
 Gare, arrêt de train
 Train station
 Station de métro
 Subway station
 Station de tramway
 Tramway station

SERVICES PUBLICS
 Public services
 Mairie, mairie de quartier
 Town Hall, district town hall
 Office de tourisme
 Tourism office



La MEL investit pour le vélo !

Entre 2020 et 2026, la MEL investit 100 millions d'euros dans le développement du réseau cyclable

- **75 millions d'euros** dédiés aux aménagements sur voirie;
- **25 millions d'euros** sur le développement de voies vertes et véloroutes.

Sur la période 2022-2023, les opérations programmées ont permis de livrer ou de commencer plus de 100 km d'équipements cyclables, en création ou en amélioration.

Au-delà des aménagements, de nombreux projets sont mis en œuvre : Vélo +, réseau points-nœuds, déploiement d'une offre de VAE et trottinettes en libre-service...

Découvrir les projets et en savoir plus sur la politique cyclable de la MEL
lillemetropole.fr/mobilite-transport.fr



À vélo, roulez bien équipés

- Équipement obligatoire**
- Gilet rétro réfléchissant recommandé dans toutes les situations (hors agglomération)
 - Casque enfant (moins de 12 ans)
 - Siège enfant adapté et obligatoire (moins de 5 ans)
 - Feu et catadioptre rouges
 - Catadioptre de roue orange
 - Catadioptre de pédale orange
 - Freins avant et arrière
 - Avertisseur sonore
 - Feu jaune ou blanc et catadioptre blanc
- Équipement recommandés**
- Casque
 - Pneus à bandes latérales réfléchissantes
 - Écarteur de danger
 - Rétroviseur



Les 95 communes de la MEL

Position de l'Hôtel de Ville sur la carte

Alennes-les-Mirais	G3	Lesquin	E6
Annoeulin	G3	Lezennes	E6
Anstang	E7	Lille	D6
Amendières	C2	Linselles	B5
Aubers	E2	Lomme	D4
Baisieux	E7	Lompret	D7
Baivry	C3	Loos	E4
Beaucamps-Ligny	E3	Lys-lez-Lannoy	D4
Bois-Grenier	D2	Marcq-en-Baroeul	C5
Bondues	C5	Marquette-lez-Lille	C5
Boufflers	A5	Marquillies	F3
Bouvines	F7	Mons-en-Baroeul	D6
Cappingham	D4	Mouvaux	C6
Carvin	G3	Neuville-en-Ferrain	B6
Chérelong	E7	Noyelles-les-Écluses	F4
Comines	A4	Pérenchies	D4
Croix	C6	Péronne-en-Mélançois	F6
Délalement	B3	Pérennes	D3
Don	F3	Prévins	C3
Emmerin	E4	Quesnoy-sur-Deûle	C4
Englos	E3	Ratinghem-en-Weppes	E3
Enneslars-en-Weppes	D3	Roubaix	C7
Erquinghem-Lys	C2	Roubaix	C7
Erquinghem-le-Sec	E3	Roubaix	C7
Escobecques	E3	Sally-lez-Lannoy	D7
Faches-Thumesnil	E5	Saugrain-en-Mélançois	E6
Forest-sur-Marque	D7	Saugrain-en-Weppes	F3
Fournes-en-Weppes	E3	Saint-André-lez-Lille	D5
Frelinghem	C3	Salomé	Q2
Fretin	F6	Santes	E4
Fromelles	E2	Seclin	F4
Gruson	E7	Sequeudin	E4
Halennes-lez-Haubourdin	E3	Tempelmann	F4
Halluin	A6	Toufflers	D7
Hantay	G2	Tourcoing	B6
Haubourdin	E4	Tressin	C7
Hellemmes	D6	Vendeville	F5
Hem	D7	Vershem	E4
Heries	F2	Villeneuve-d'Ascq	E6
Houplin-Ancoste	F4	Wambrechies	C5
Houplines	C3	Warrenton	B3
Illies	F2	Wasquehal	D6
La Bassée	G1	Wattignies	E5
La Chapelle-d'Armentières	C3	Wattrelos	C7
La Madeleine	D5	Wervin	F3
Lambersart	D4	Wervicq-Sud	A5
Lannoy	D7	Wicres	F2
La Mairie	E2	Willems	D6
Leers	C7		

La signalisation

- Aménagement cyclable** Obligatoire ou conseillé.
- Voie verte** Réserver aux piétons, cyclistes, parfois cavaliers et hors de toute circulation motorisée, exception faite des véhicules de service et autres engins agricoles sur certaines voies vertes.
- Couloir vélo-bus** Pour une bonne cohabitation, ne les doublez pas par la droite.
- Zone 30** Vitesse abaissée, sécurité renforcée.
- Zone de rencontre** Priorité aux piétons.
- Aire piétonne** Cyclistes, roulez au pas, ou descendez de votre vélo si la réglementation l'impose !
- Cédez le passage cycliste aux feux** Apposé sous certains feux, ce panneau autorise les cyclistes à franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt, sous réserve de céder le passage à tous les usagers, en particulier les piétons, bénéficiaires du feu « vert ». La ou les directions autorisées sont indiquées par des flèches.
- Double sens cyclable** La circulation est interdite dans ce sens, sauf pour les cyclistes.
- À l'autre bout de la rue, l'automobiliste rencontre ce panneau.
- Les rues adjacentes sont pourvues de ce dernier panneau qui indique que les cyclistes peuvent venir autant de droite que de gauche.

Envie d'aller plus loin ?

La Métropole Européenne de Lille est au cœur d'un réseau cyclable de longue distance. L'intermodalité par le réseau ferroviaire via l'ensemble des gares de la région, françaises comme belges, permet de se projeter sur les différents itinéraires ci-dessous.

→ Les itinéraires européens Eurovélo

Ce sont des itinéraires très longue distance sillonnant les chemins cyclables nationaux.

La véloroute Via Roma Francéjina en France relie Canterbury en Angleterre à Brindisi en Italie. Sur 3200 kilomètres, l'Eurovélo 5 passe par 7 pays différents. Elle traverse la Métropole Européenne de Lille en s'appuyant sur les berges de la Deûle et du Canal de Roubaix. Que vous souhaitez un court séjour ou une longue aventure, l'Eurovélo 5 à quelque chose à offrir à tout le monde !

La véloroute de l'Europe Centrale relie Roscoff en Bretagne à Kiev. Découvrez l'histoire de l'Europe centrale ! Les 5 100 kilomètres de l'Eurovélo 4 permettent notamment de longer le littoral du nord de la France.

La véloroute de la Mer du Nord vous surprendra par sa diversité sur 7 050 kilomètres, de la Norvège à l'Écosse, en passant par les Pays Bas. L'Eurovélo 12 longe le littoral du Nord de la France.

→ Les véloroutes régionales et départementales

Ces itinéraires conseillés relient les agglomérations et les régions les unes aux autres. Ils peuvent emprunter des voies vertes, un aménagement en site propre réservé à la circulation non motorisée, des pistes cyclables et bande cyclables mais également de petites routes à faible circulation, avec toujours pour objectif de faire découvrir le patrimoine local des territoires traversés.

La Véloroute du Bassin Minier (V31) relie Lens à Maubeuge sur 140 kilomètres. Véritable axe structurant du bassin minier, ce parcours familial vous permet de découvrir la reconversion des anciennes voies de chemins de fer des mines devenues aujourd'hui des corridors de verdure.

La Véloroute du Nord (V32) relie Hailuin (Nord) à Paris sur 469 kilomètres. La section entre Arras et Amiens est nommée véloroute de la mémoire. Ouverte en 2015 elle passe par plusieurs sites majeurs de la Première Guerre mondiale. Sur la Métropole Européenne de Lille, elle emprunte les bords de Dédée puis les bords de Lys jusqu'à Hailuin.

La Véloroute Au fil de l'eau (V362) relie Étapes à Arras en passant par Montreuil-sur-Mer ou encore Hesdin. Sur 112 kilomètres, profitez des hautes à bord de la Canche pour faire quelques pauses bien méritées. Attention cette véloroute longe en grande partie des routes départementales, elle est déconseillée aux familles ou itinérants débutants.



Les bonnes pratiques face au vol

D'après l'enquête menée en 2023 par l'Académie des Mobilités Actives (ADMA) et la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), chaque année, 350 000 à 580 000 vélos sont déclarés volés en France, 40 % dans des espaces privés contre 60 % dans l'espace public. Et parmi ces vols qui ont eu lieu dans l'espace public, 87 % des vélos volés étaient attachés avec au moins un antivol à un point fixe.

L'antivol en U est le plus efficace contre les vols de vélos !

Attachez votre vélo à un point fixe (arceau ancré au sol). Dans l'idéal, sécuriser le cadre et la roue avant, plus facile à démonter que la roue arrière.

Pensez au marquage Bicycode un code gravé ou étiqueté sur votre vélo vous identifie comme son propriétaire dans un Fichier National et facilite sa récupération en cas de vol.

Chaucidou Le terme chaucidou est une contraction de l'expression « chausserie pour la circulation douce ». Cette route est composée de deux bandes latérales pour les vélos et d'une voie centrale sans démarcation pour les véhicules motorisés. En cas de croisement uniquement, ceux-ci peuvent se déporter sur les voies latérales.



Attention aux piétons !

La circulation à vélo sur les trottoirs est interdite. « Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons ».

Si vous circulez en rollers, skateboard ou trottinette (sans moteur), vous êtes considéré comme un piéton et vous devez rouler sur le trottoir à l'allure du pas. Si vous utilisez un engin de déplacement électrique (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monorouleur, cyclomoteur léger), vous devez circuler sur l'aménagement cyclable lorsqu'il existe. Dans le cas contraire, vous pouvez circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h et sur les axes piétons à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons, sauf arrêté stipulant de mettre pied à terre.

Les cyclistes et usagers de trottinettes peuvent stationner sur les trottoirs « sous réserve de ne pas constituer un danger pour les autres usagers et de ne pas gêner la circulation ». Attention, ce stationnement n'est qu'une solution de dernier recours. « Les vélos doivent en priorité stationner aux emplacements qui leur sont spécifiquement dévolus. »

Concernant les passages piétons, les cyclistes peuvent les emprunter mais en marchant à côté de leur vélo. Sur les voies vertes, les piétons sont prioritaires.



Souriez, vous êtes comptés

En 2023, 10 nouveaux compteurs sont venus compléter les 26 déjà en place. 12 compteurs supplémentaires seront installés en lien avec les aménagements en cours ou à venir. Depuis 2014, les compteurs ont relevé une progression moyenne de 8 % par an.



Les vélos en libre service

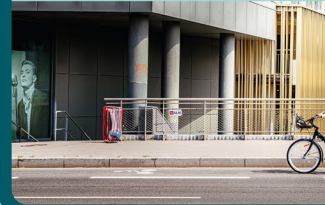
→ V'ille

Accrochés aux bornes, les vélos V'ille vous attendent dans l'espace public de 20 communes de la MEL.

- À partir de 1,75€/jour.
- Autorisé à partir de 14 ans.
- Gratuit pour les moins de 18 ans (avec le titre de transport chargé sur sa carte Pass Pass).
- 260 stations, près de 2 600 vélos.

L'abonnement pour un an peut être souscrit par internet ou dans les agences Ilevia, l'abonnement pour un ou sept jours est possible aux bornes équipées.

Plus d'information sur ilevia.fr



→ Vélo à Assistance Électrique

Des trottinettes et vélos à assistance électrique (VAE) en semi floating* sont également disponibles, à retirer et déposer dans l'une des aires délimitées au sol. Ce service, qui concerne 88 communes de la MEL, est assuré par les opérateurs Lime et Tier.

Pour signaler un stationnement irrégulier, les usagers comme les non usagers peuvent interpellier respectivement Lime ou support@tier.app

- Le service est interdit aux moins de 16 ans.
- Coût d'un trajet 1€ pour le débloqué de matin + 0,20€ ou 0,22€ par minute.
- 1 500 stations dédiées au stationnement des engins.
- 4 000 VAE** et 2 000 trottinettes électriques.
- *Semi floating signifie doit être déposé dans un espace rectangulaire marqué sur l'espace public
- **VAE Vélo à Assistance Électrique



Choisissez le vélo !

Tout Lille est accessible en 15 minutes à vélo depuis la gare Lille Flandres.

Le vélo est presque toujours plus rapide que la voiture en ville en heures de pointe. 80 % des déplacements font moins de 5 kilomètres et pourraient être réalisés en vélo en 20 minutes. Cerve sur le gâteau, 30 minutes de vélo par jour suffisent à améliorer son espérance de vie !



En mai 2024, la MEL aménage son réseau points-nœuds

Sillonner les paysages chargés d'histoire, arpenter des chemins méconnus, découvrir le patrimoine caché et secret de nos villes et villages.

Attendez-vous à être surpris !

Pour savourer pleinement et à votre guise votre balade sur le réseau points-nœuds, il vous suffit de repérer sur la carte les numéros de votre itinéraire, et sur place de suivre les panneaux vert et blanc.

Planifier votre itinéraire grâce au réseau points-nœuds, c'est facile

• Utilisez la carte du réseau sur le recto de la carte MEL à Vélo 2024-2025.

• Répérez ensuite votre itinéraire en notant les points-nœuds.

• Lorsque vous êtes sur place, vous n'avez qu'à suivre les numéros repérés.

• N'oubliez pas d'emporter votre carte MEL à Vélo !

Planifiez également vos itinéraires en ligne sur

<https://evision.lillemet.fr>
<https://www.fetsinet.be>
<https://www.fetsinet.org>
<https://www.cyclosm.org>

Des circuits sont également disponibles sur les sites internet des offices de Tourisme suivants

www.rex-tourisme.com
www.secin-tourisme.fr



Des points accueils vélos

Accueil Vélo est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance.

Un établissement « Accueil Vélo » peut être un hébergement, un loueur de cycles, un réparateur de cycles, un restaurateur, un office de tourisme, un site touristique.

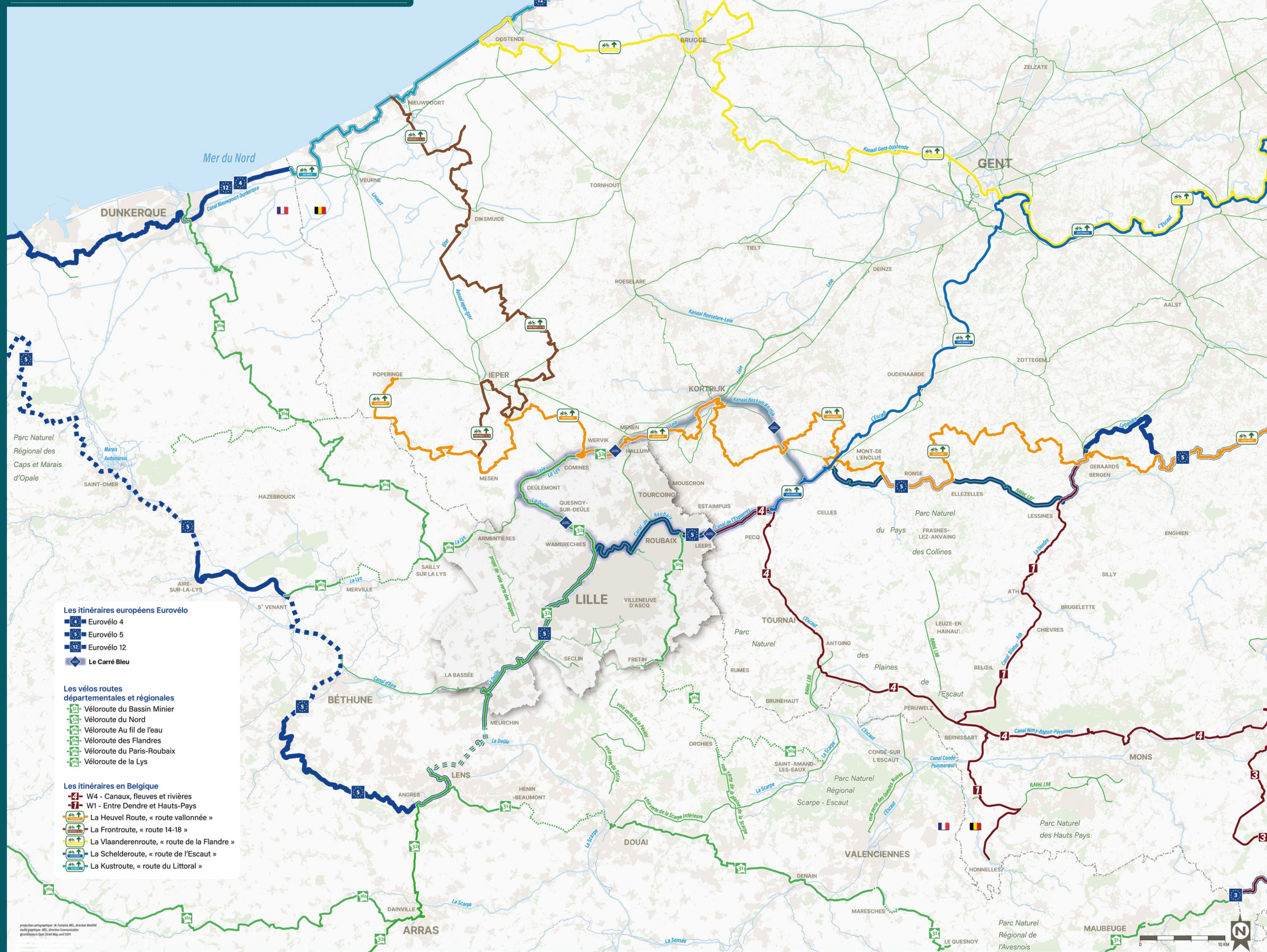
Ces établissements sont réparables par le logo Accueil Vélo affiché à l'entrée de l'établissement. Ils pourront vous proposer des équipements adaptés aux cyclistes : abat-vento sécurisé, kit de réparation et des services dédiés : transfert de bagages, lessive et séchage, location et lavage vélo.

Tous ces prestataires sont référencés sur francevelotourisme.com/accueil-velo

Leurs coordonnées sont affichées sur chaque fiche. Nous vous recommandons de privilégier la réservation directe grâce au formulaire de contact.



Grands itinéraires à vélo



- Les itinéraires européens Eurovélo**
 - Eurovélo 4
 - Eurovélo 5
 - Eurovélo 12
 - Le Carré Bleu
- Les vélos routes départementales et régionales**
 - Véloroute du Bassin Minier
 - Véloroute du Nord
 - Véloroute Au fil de l'eau
 - Véloroute des Flandres
 - Véloroute du Paris-Roubaix
 - Véloroute de la Lys
- Les itinéraires en Belgique**
 - W4 - Canaux, fleuves et rivières
 - W1 - Entre Dendre et Hauts-Pays
 - La Heuvel Route, « route wallonnienne »
 - La Frontroute, « route 14-18 »
 - La Vlaanderenroute, « route de la Flandre »
 - La Schelderoute, « route de l'Escaut »
 - La Kustroute, « route du Littoral »

→ En Belgique

Côté wallon, les grands itinéraires régionaux du réseau RAVeL (Réseau Autonome des voies lentes) permettent de découvrir le sud de la Belgique en passant notamment par les villes de Tournai, Mons, Charleroi. Le réseau RAVeL propose également des voies vertes locales. Côté flamand, les itinéraires iconiques permettent de découvrir le territoire sous l'angle de l'héritage, l'architecture, la gastronomie, le patrimoine... Ces itinéraires sont complétés par les Fietsnelweg, « autoroutes cyclables ».

La W4 - Depuis l'écluse et la maison du canal de Leers-Nord, sur 188 kilomètres, vous découvrirez des villes historiques, des constructions hydrauliques ingénieuses, des modes de transport divers... 24 points d'intérêts sont référencés sur le parcours. Le parcours est consultable sur l'application dédiée izi.travel, carré bleu.

La W1 - Suivre le RAVeL de la Dendre entre Lessines (Deux-Acres) et Ath, c'est traverser le Pays Vert.

La Heuvel Route, « route wallonnienne », à partir du Poppinge, itinéraire de 459 kilomètres, suit la frontière méridionale riche en reliefs de Flandre en direction de la région de la Voer (Fourons) en passant par Bruxelles. La Heuvelroute traverse la ligne de partage des eaux entre la Lys et l'Escaut avec ses magnifiques panoramas et le Tiegembe en point d'orgue.

La Fronroute, « route 14-18 », vous emmène sur 100 kilomètres à la découverte du paysage détruit puis reconstruit de la zone de front de la « Grande Guerre » sur un itinéraire iconique où nature et histoire s'entremêlent.

La Vlaanderenroute, « route de la Flandre », vous emmène sur 962 kilomètres à la découverte des plus beaux sites incontournables de toute la Flandre.

La Schelderoute, « route de l'Escaut ». Sur 181 kilomètres, alternez nature et culture au cours de vos vacances à vélo, avec l'Escaut comme fil « bleu ».

La Kustroute, « route du Littoral ». À la recherche de la combinaison parfaite de nature, histoire maritime et culture ? Sur 85 kilomètres, la Route du Littoral assouviira votre faim de nouveaux horizons.

La Véloroute de la Lys (V367) suit les bords de Lys depuis Sully-sur-la-Lys et permet de rejoindre l'Eurovélo 5 à Saint-Venant. Sur les 20 kilomètres, seules la section Saint-Venant - Merville et une section à Sully-sur-la-Lys sont pour le moment aménagées.

La Véloroute du Paris-Roubaix (V365) suit le cours de la rivière Marque, depuis les Marais de Fretin jusqu'au canal de Roubaix, en passant par le mythique vélodrome. Malgré son nom, l'itinéraire de 22 kilomètres n'emprunte pas de section pavée proprement dite et reste accessible à tout vélo.

La Véloroute des Flandres (V364) relie Armentières à Dunkerque sur une longueur de 89 kilomètres. Elle permet de parcourir la partie française de la plaine des Flandres, en empruntant essentiellement un réseau de petites routes très peu fréquentées. Les principales gares proches de ce parcours sont jalonnées pour faciliter l'intermodalité train + vélo.

